## Appel à communications du GT29 Théories critiques, sociologies critiques

Correspondant pour le Congrès : Bruno FRERE - bfrere@ulg.ac.be

## Un espace public fragmenté ? Les médiations de la critique en question

L'espace public s'est constitué comme intermédiaire entre la sphère privée et le pouvoir politique (État). Il exige des sujets qu'ils fassent un « usage public de leur raison », en exerçant leurs capacités de jugement et de critique sur des questions d'intérêt général. De la part des participant·e·s, cela suppose une aptitude à formuler des énoncés sous la modalité du raisonnement public, et d'élever des propositions générales recevables par un public élargi. Prendre part à cette dynamique de formulation publique suppose une attitude critique. Cette aptitude à adopter le point de vue d'un « autrui généralisé », la posture générale d'un public composé d'agents délibératifs, renvoie en outre à une morale publique. Elle est le soubassement d'une critique politique du pouvoir et l'instance d'un contre-pouvoir.

Les expériences négatives et les blessures morales n'ont, en revanche, pas ce degré de généralité : elles sont situées, elles engagent des corps, des émotions et des sensibilités pratiques. Les travaux sur les « contre-espaces-publics » ont mis en évidence la nécessité d'une telle affirmation de particularité pour faire exister ces critiques. Pour être audibles publiquement, un travail de formulation et de construction de généralité s'impose. Des processus et des espaces ancrés de coordination, de construction et de médiation de la critique sont donc nécessaires. Le travail pratique d'expression, de formulation, et de généralisation rend cette expérience publiquement exprimable. Ce processus médiateur est nécessaire pour passer de l'expérience morale négative à l'expression publique et à la critique au sein d'un espace public politique. Associations, syndicats, organisations politiques, sont autant d'instances de traduction d'une critique pratique (personnelle, singulière) en une critique publique et politique.

À l'heure de la « crise des médiations », mais aussi de l'explosion des revendications de singularité, et d'une tendance du pouvoir politique à se replier sur lui-même en se fermant aux exigences de la société, ce travail de médiation de la critique semble compromis de toute part. Lorsqu'il est fermé à toute contestation et sourd à toute critique, le pouvoir politique alimente d'ailleurs de tels processus de repli – en inhibant d'emblée toute contribution issue des espaces informels d'expression et de mobilisation.

Un des risques de cette situation est la fragmentation de l'espace public en sous-espaces d'expression confinés. Cela peut être le cas des espaces délibératifs en ligne qui s'articulent autour d'une af-

Les consignes pour proposer une communication se trouvent sur le site du Congrès : https://congres2021.aislf.org/

## Appel à communications du GT29 Théories critiques, sociologies critiques

firmation de singularités propres à des sous-espaces spécifiques. Cela peut être aussi le cas d'autres processus par lesquels les logiques expressives exclusives restent consignées à des espaces restreints, sans articulation publique et politique. Le risque est alors une fragmentation de l'espace public en sous-espaces singuliers incapables de porter des critiques et des revendications capables d'atteindre un degré de généralité pour être recevables dans un public politique élargi. L'espace public perd alors sa capacité à être un contre-pouvoir et le lieu d'un « pouvoir communicationnel ». L'essoufflement des médiations de la critique et l'incapacité croissante des espaces intermédiaires à assurer leur rôle de « caisses de résonance » de la critique pratique rend cette tâche d'autant plus ardue. C'est une des menaces qui pèsent à l'heure actuelle sur l'espace public.

